

**5<sup>ème</sup> Colloque ARIMHE**

**ETHIQUE ET MANAGEMENT DE LA SANTE**

**Vendredi 25 novembre 2016**

A la Faculté de Droit et des Sciences Economiques  
et à l'Institut d'Administration des Entreprises (I.A.E) – Limoges

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

A retourner **avant le 10 Novembre 2016** à

**Sophie DELAIDE**

**UNIVERSITE / DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE**

Site de Condorcet - 209 boulevard de Vanteaux - 87000 LIMOGES

Tél. : 05 87 50 68 64 / Fax : 05 87 50 68 51 – [sophie.delaide@unilim.fr](mailto:sophie.delaide@unilim.fr)

Pour toute question sur le déroulement de la journée, contacter

Audrey BECUWE : [audrey.becuwe@unilim.fr](mailto:audrey.becuwe@unilim.fr) et Jérémy Boulet : [jeremy.boulet@etu.unilim.fr](mailto:jeremy.boulet@etu.unilim.fr)

**Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription**

NOM ..... Prénom.....

Fonction .....

Etablissement.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél ..... Fax ..... E-mail .....

**participera au colloque. Frais d'inscription 95 €**

**Ce bulletin doit être accompagné du règlement de 95 €**  
par chèque à l'ordre de « *L'Agent Comptable de l'Université de Limoges* »

Cette action peut être imputée à votre formation professionnelle continue (Plan de formation, ...)

Nom et qualité du signataire

.....

.....

Lu et approuvé

Date, cachet et signature

NB :

- La Direction de la Formation Continue est enregistrée sous le n° 7 487 P 0002 87.
- Les actions de formation continue de l'Université de Limoges ne sont pas assujetties à la TVA en application de l'article 261-4-4 du Code Général des Impôts.
- Une attestation de présence sera adressée au participant à l'issue de la journée.
- Le contractant peut se rétracter sans donner de motif dans un délai de 10 jours à compter de la date de la signature de ce bulletin. La demande doit se faire par écrit (courrier ou mail) à l'adresse ci-dessus.
- Une convention de formation peut être établie sur demande.
- Les frais d'inscription comprennent le déjeuner du midi et les pauses café.